


# Responsables

De nombreux médicaments commercialisés depuis des dizaines d'années font partie du décor, de la routine. Certains rendent service, quand leur efficacité est démontrée et leur profil d'effets indésirables acceptable.

À l'inverse, le maintien sur le marché d'autres médicaments est inacceptable. Plus dangereux qu'utiles, ils ont un profil d'effets indésirables qui s'alourdit au fil des années, et qui est disproportionné en regard de l'absence ou du peu d'efficacité démontrée. C'est le cas par exemple de la *trimétazidine* (Vastarel° ou autre, lire p. 359), une substance sans efficacité préventive dans l'angor, et dont un effet indésirable grave, le syndrome d'hypersensibilité multiorganique (alias Dress), a été nouvellement identifié. C'est aussi le cas de la *tianeptine* (Stablon° ou autre), utilisée comme antidépresseur, qui a fait l'objet d'une alerte début 2024 aux États-Unis d'Amérique avec des cas d'abus conduisant à des convulsions, des comas et des morts (lire n° 81, p. 277). Ou encore de la *pseudoéphédrine*, avec des syndromes graves de vasoconstriction cérébrale identifiés en 2023, en plus des effets indésirables cardiovasculaires et neurologiques déjà connus, rendant son utilisation injustifiable dans une situation aussi bénigne que le rhume (lire n° 82, p. 295).

Ces médicaments figurent dans le bilan annuel de *Prescrire* des médicaments à écarter pour mieux soigner, depuis la première édition (voir p. 368). Ils sont signalés dans *Compétence 4* par ce pictogramme : . La liste de leurs effets indésirables s'allonge avec le temps, et la liste des alertes aussi... Et pourtant, des firmes s'obstinent à les commercialiser pour faire du profit, et des autorités de santé laissent faire ou semblent impuissantes à les retirer du marché.

Face à cette inertie, les soignants peuvent agir en concertation en informant les patients sur la balance bénéfices-risques des médicaments.

## Compétence 4